



Renvoyer le plus rapidement possible ces 2 pages à

SNALC ORLEANS-TOURS
M. Laurent CHERON
28, rue Saint Marc, 45000 ORLEANS
☎ 02.38.54.91.26

Mouvement 2023

1^{er} degré

Phase intra-départementale

De l'Indre

NOM D'USAGE **Corps**
Nom de naissance **Grade**
Prénom **Date de naissance** |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|
Adresse personnelle ☎ |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|
..... 📠 |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|
|_|_|_|_|_| @

Situation familiale : Célibataire Veuf(ve)

Marié(e) Union Libre avec enfant(s) reconnu(s) Pacs depuis le |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Conjoint : profession commune d'exercice

Divorcé(e) Garde Conjointe/partagée

Nombre d'enfant(s) Age(s) des enfants au 01/08/2023

Commune de résidence des enfants

Situation administrative : Titulaire depuis |_|_|_|_|_|

Disponibilité Détachement Poste adapté Congé parental Autre

Établissement d'affectation 2022-2023 :

|_|_|_|_|_|

Dossier handicap médical Carte Scolaire en |_|_|_|_|_|

Vous formulez une demande, sur tous ou certains vœux, au titre du :

Handicap

Rapprochement de Conjoint

Autorité Parentale Conjointe (garde conjointe ou partagée ou droits de visite)

Caractère Répété de la demande

Merci d'envoyer à M. Laurent CHERON, 28, rue Saint Marc, 45000 ORLEANS cette fiche de suivi ainsi que la photocopie de la confirmation de votre demande accompagnées d'une photocopie des pièces justificatives très rapidement et avant le 25 mai.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 06.01.78, vous acceptez, en remplissant la fiche ci-contre, de fournir au SNALC les informations nécessaires à l'examen de votre carrière, et l'autorisez à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi et sauf demande contraire de votre part.

NOM Prénom

■ **PARTIE À COMPTER SUR TOUS VOS VŒUX**

■ **Ancienneté de fonction**

L'ancienneté est appréciée au 01/09/2022 avec 1 point par année d'exercice, 1/12ème de point par mois et 1/360ème de point par jour.

Total : (..... an(s) × 1 + mois × 1/12 + jour(s) × 1/360) pts

Les absences sans traitement sont déduites.

■ **Bonifications**

Stabilité sur poste de l'ASH, de direction, de PEMF, de conseillers pédagogiques et les ERUN : 1 pt par année d'exercice avec un maximum de 3 pts (3 dernières années sur le poste actuel)

Stabilité sur poste en REP et REP+ : 1 pt par année d'exercice avec un maximum de 3 pts (3 dernières années sur le poste actuel)

Stabilité sur poste sur un territoire ou une zone rencontrant des difficultés particulières de recrutement : 1 pt par année d'exercice avec un maximum de 3 pts (3 dernières années sur le poste actuel)

Stabilité sur tout poste : 1 pt par année d'exercice avec un maximum de 5 pts pour 5 années effectuées à titre définitif sur le poste actuel (5 dernières années)

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi : sous réserve d'un enregistrement auprès du SAGIPE 5 pts

Carte scolaire : 20 pts sur les postes de même type dans tout le département ne nécessitant pas de certification supplémentaire (mesure reductible pendant 3 ans si nommé à titre provisoire) et 40 pts sur les postes de la zone géographique concernée par la mesure

■ **POINTS À NE COMPTER QUE SUR CERTAINS VŒUX.**

■ **Bonifications**

Vœu préférentiel : 5 pts sur le même vœu sans interruption

■ **Priorités**

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi ou conjoint BOE ou enfant handicapé ou malade : après avis médecin du travail 100 pts (non cumulables avec les 5 pts) La bonification est appliquée pour un enfant handicapé et à charge au domicile de l'agent

■ **BONIFICATIONS FAMILIALES** (mariage/PACS au plus tard le 01/09/2022 ou enfant de moins de 18 ans au 01/09/2023)

Rapprochement de Conjoint : 3 pts sur la commune de résidence de la famille

Autorité Parentale Conjointe : 3 pts sur la commune de résidence de l'enfant

Total, hors bonification éventuelle handicapé(e)/cas médical

VOS VŒUX (respectez le libellé de votre demande officielle)

Si vous modifiez vos vœux après l'envoi de cette fiche, ou si vous annulez votre demande, prévenez le SNALC

Vœu		Barème par vœu			Vœu		Barème par vœu		
n°		votre calcul	calcul Snalc	calcul adm ^{on}	n°		votre calcul	calcul Snalc	calcul adm ^{on}
1					16				
2					17				
3					18				
4					19				
5					20				
6					21				
7					22				
8					23				
9					24				
10					25				
11					26				
12					27				
13					28				
14					29				
15					30				

Merci d'envoyer à M. Laurent CHERON, 28, rue Saint Marc, 45000 ORLEANS cette fiche de suivi ainsi que la confirmation de votre demande accompagnées des pièces justificatives très rapidement et avant le 25 mai.